# RESEARCH BULLETIN

Environment Canada Environnement Canada

0050244D DEST JP EXCH COPY 03
FC 215 R4813
VOL 155 204
RESEARCH BULLETIN (PARKS CANADA)

No. 204 November 1983

## Archaeological Investigations at Grand Pré National Historic Parks, August 1982.

Anita Campbell

### Introduction

A test excavation was conducted in August 1982 at Grand Pré National Historic Park, Nova Scotia, to determine if remains of the pre-1755 Acadian cemetery were present in the immediate vicinity of the Herbin monument. The project was initiated in order that restoration and stabilization of the stone cross monument could be planned without damage to any below ground resources. In a 2 m by 3 m test pit excavated immediately north of the monument evidence of four burials was found substantiating the traditional belief that the Acadian cemetery was located in the area. As a result of the excavation, plans for the stabilization of the base of the cross were adjusted so that, if the cemetery did continue under the monument, archaeological remains would not be disturbed.

### History

Grand Pré was one of the largest Acadian settlements in the Minas Basin area of Nova Scotia. The first Acadian settlers arrived in the area from Port Royal in the 1680s and by the early 18th century the agriculturally based communities were well established. The population of Grand Pré has been estimated as 1,350 in 1750 (Clark 1968: 216) while during the deportation in 1755 an estimated 2,200 people were removed from the Grand Pré area (Dunn 1981: 13). After the deportation of the Acadians, their settlements were destroyed and their livestock and crops confiscated. These events were immortalized by Longfellow's



Cette publication est disponible en français.

Evangéline which was first published in 1847.

John Frederic Herbin, a local Acadian and historian, was responsible for initiating the establishment of a memorial park on the site of Grand Pré in 1907. In 1917 the land was purchased by the Dominion Atlantic Railway who planned to further develop the park. The site was purchased by the federal government in 1957 and in 1961 Grand Pré was declared a National Historic Park.

The Herbin monument was one of the earliest features erected in the park. It was constructed ca.1909 by Herbin to commemorate what was believed to be the site of the Acadian cemetery at Grand Pré. In recent years the condition of the monument - a stone cross reportedly built from stones taken from the ruins of Acadian structures in the area - has deteriorated and in the spring of 1982 it was decided that immediate action should be taken to refurbish and stabilize the cross. Before a final plan for stabilization of the base was decided upon, the Archaeology unit of the Atlantic Region, Parks Canada, was requested to conduct a test excavation in the vicinity of the cross to determine what, if any, below ground resources were present.

Although traditionally it is believed that the area in the vicinity of the Herbin cross is the site of the graveyard of the church of Saint Charles at Grand Pré, evidence to support this belief is sketchy. Several newspaper articles from the late 19th and early 20th centuries mention a coffin which was excavated in the late 19th century at Grand Pré. An article in the 1894 issue of the Ottawa Free Press states that "traces of graves" had been found at Grand Pré while a photograph in a 1905 issue of Boston's The Sunday Herald shows artifacts which were found at Grand Pré including a gable-lidded coffin. An article in the 1919 issue of The Acadian Recorder describes a gable-lidded coffin found at Grand Pré ca. 1880 as "straight sided,like a casket, with a sort of mansard roof or what was left of it, a hank of hair and a handful of dust". Placide Gaudet wrote in Evangéline in 1921 that a coffin had been found at Grand Pré in 1895. He described it as having been six feet three inches in length, wide at the head, pointed towards the end and found at a depth of five feet. Again the coffin was described as having a gabled lid: "Le couvercle était formé de deux planches débordant sur les côtés et formant une sorte de toit à leur point de jonction" (Dunn 1982: 3).

From these accounts it is apparent that at least one gable-lidded coffin was found at Grand Pré sometime during the last decades of the 19th century. It seems probable that the Herbin cross was erected on or close to the location where the coffin had been found. However, it also seems probable that excavations took place in the area in

the first place because oral tradition had established it as the site of the Acadian cemetery.

The history of land use in the park area is also sketchy. The area included in the park is thought to have been the site of the Church of Saint Charles, the priest's house and the graveyard. It would also have been the site of Colonel Winslow's palisaded encampment during the deportation in 1755. It is assumed that all Acadian structures were burned after the deportation. Little is known about the use of the land between 1755 and when it was first purchased for use as a park in 1907 although it is known that it was used as a pasture and may have been ploughed during the late 18th and 19th centuries (Dunn 1982: 1,3). Since the establishment of the area as a park, landscaping activities have altered the natural terrain.

## Archaeology

### Objectives:

A primary archaeological objective involved determining what,if any, significant archaeological remains lay in the immediate vicinity of the Herbin monument so that plans for the stabilization of the cross could be finalized. A second objective was to substantiate, if possible, the location of the Acadian cemetery and a final objective involved retrieving information on Acadian burial practices.

### Location:

The Herbin monument is situated approximately half way between the memorial church, to the west, and the visitors' centre, to the east, at Grand Pré National Historic Park. In the park the land slopes from ca. 10 m asl in the south-west to 6 m asl in the east. In the immediate vicinity of the cross, which rests at slightly over 7 m asl, the land slopes downwards towards the north, east and south.

### Excavation:

Originally a 1 m east-west by 2 m north-south test pit (sub-operation 8B10A) was laid out 2 m north of the northern edge of the cement pad on which the Herbin cross rests. The unit was shovel shined and screened to a level of ca. 90 cm below surface when the east end of a coffin stain (burial 1) became apparent. The sub-operation was then extended 2 m to the west in order to incorporate the entire burial. When the outline of the burial ditch became apparent the fill was trowelled out until the entire coffin stain was revealed and then the area within the stain was excavated. Three other burial ditches (burials 2,3,4) were revealed but their contents were not excavated.

**Burials:**
The entire length of burial 1, half of the length of burial 3 and the ends of burial 2 and burial 4 were evident in the 2 m by 3 m sub-operation. Burial 1 was oriented east-west while the east end of burial 3 commenced almost immediately to the west of burial 1 and was also oriented east-west. The western ends of two more burial ditches were present in the east wall; burial 2 was in the northeast corner and burial 4 was in the southeast corner. These two burials were ca. 120 cm apart while the ditch of burial 4 was again situated very close to the east end of burial 1.

The depths of the bottom of the graves varied. Coffin 1 lay at ca. 100 cm below surface; coffin 2 at ca. 110 cm below surface while the bottom of burial 4 was only 70 cm below surface. The depth of burial 3 was not determined.

Burial 1:
Although preservation was poor, some evidence of the coffin and burial ditch remained. Evidence of the coffin consisted of wood staining and nails. The stain, only ca. 2 cm to 2.5 cm thick at the most, represented the bottom of the sides and ends of the coffin. It was roughly rectangular in shape and measured ca. 165 cm north-south by ca. 60 cm east-west. Faint staining also ran along the interior of each side. Where most evident, it was ca. 10 cm to 15 cm wide and probably represented collapsed side walls. One small piece of undeteriorated wood was found in approximately the centre of the coffin stain.

Following the stain of the coffin there was a number of wrought iron nails. Several in the east and west ends were standing vertically; those in the west end were pointed upwards indicative of the joint between the base piece and the end piece of the coffin. Clusters of nails, both horizontal and vertical in position, were located in the northeast and southwest corners of the stain. These represented the corner joints between the sides, ends and base of the coffin.

The hand wrought, rose head nails had shanks which were rectangular in cross-section. Those that were complete measured from 6.4 cm to 7.3 cm in length.

The ditch in which the coffin was laid was at least 70 cm deep. However, since the top portion of the ditch had been destroyed it was impossible to calculate its original depth. The ditch fill consisted of a mixture of the soils which it had been cut into, an unidentified burnt layer containing ash and flecks of charcoal and a sterile sandy silt.

Burial 2:
The western end of burial 2 was revealed in the northeast corner of the sub-operation. The width and length of the ditch were indeterminable while the surviving depth of the ditch was ca. 79 cm Nails, lying horizontally, were present in the bottom 40 cm of the ditch and may represent the joint between the side and the end of the coffin. The one complete nail was 6.4 cm in length.

Burial 3:
Evidence of burial 3 consisted of the presence of the ditch and ditch fill which started to appear at ca. 30 cm below surface. Only approximately half of the length of the ditch was revealed in the sub-operation but it was apparent that the burial was oriented east-west. The width of the ditch at 55 cm. below surface was 60-65 cm while its length and depth were not determinable.

Burial 4:
The corner of burial 4 was revealed in the south-east corner of the sub-operation. Its surviving depth was only 40 cm while its width and length were not calculable. A cluster of nails was associated with the bottom of the ditch.

Stratigraphy:
When the graves were dug they were cut into a layer of sandy yellowish-red silt, which contained evidence of burning, and reddish sterile sandy silt which became more clayish with depth. The burnt layer contained flecks of charcoal and inclusions of ash. It varied from ca. 5 cm to over 20 cm in thickness but its upper limit had been removed by the 20th century landscaping activities and the ash seems to have percolated down into the sterile zone. The burnt layer must have accumulated prior to or during the Acadian occupation but before the digging of the graves.

Above the burnt layer was a layer of fill containing late 19th and early 20th century artifacts. This material was probably brought in during landscaping activities in the early 20th century, possibly at the time of the construction of the Herbin cross ca. 1909. During this operation it appears that the natural surface was lowered, in the process removing the post-Acadian and Acadian occupation surfaces and the tops of the graves.

## Conclusions and Discussion

All archaeological objectives were met. It was determined that remains of the Acadian cemetery were present in the vicinity of the Herbin cross. These commenced at between 25 cm and 30 cm below surface when evidence of the burial ditches became apparent. Actual coffin remains were found between 70 cm and 110 cm below surface. The Acadian occupation surface and any pre-20th century English contexts were destroyed by landscaping activities early in the 20th century.

The presence of four graves in close proximity, two of which are known to have been oriented in the same direction, substantiates the presence and location of the pre-1755 Acadian cemetery at Grand Pré.

Some evidence of burial practices was determinable. The burials were oriented east-west although it was not possible to determine at which end the heads rested. There is slight evidence that the burials were placed in rows. The graves were dug close together; in two places the ditches were separated by only several centimetres. This implies that they were not dug at the same time. Wooden coffins were used and coffin hardware consisted only of nails which do not appear to have been of a special variety.

It was not possible to calculate the original depth of the grave ditches because their tops had been destroyed. The minimum possible depths of the three ditches excavated were 80 cm (2 ft. 7½in.), 70 cm (2 ft. 4½ in.) and 40 cm (1 ft. 3 3/4in.). Considering the depths of contemporary burials the Grand Pré burials were probably not much deeper than these minimum depths. Graves from 18th century Louisbourg were shallow (Westbury 1967: 1, Moore 1974: 10, 11, 13) while those from the early 17th century French cemetery excavated at Saint Croix were only ca. 2.5 ft. deep (Cotter 1978: 68).

It is puzzling that the coffin recovered in the late 19th century was well preserved while the burials excavated approximately 100 years later were almost totally decomposed. It is unlikely that such a difference is due only to the time factor which suggests that the coffin found in the 19th century came from a part of the cemetery where the environment was ideal for the preservation of wood. Perhaps it was found in a low lying or poorly drained area which was frequently waterlogged, whereas the burials excavated in 1982 were located in a relatively high area of the park, were in well drained soil and were shallow, which would have resulted in increased damage from frost action.

Note

During the restoration of the base of the Herbin cross on October 12, 1982, it became apparent that any further evidence of the cemetery which may have rested beneath the cross had been destroyed when the cross was constructed ca. 1909. It was found that the base rested on a foundation of stone rubble which extended to at least 1.40 m below the present surface level (Luffman 1982).

References Cited

Clark, Andrew Hill
1968
Acadia, The Geography of Early Nova Scotia in 1760. The University of Wisconsin Press, Madison.

Cotter, John L.
1978
"Les premiers établissements français en Acadie: Sainte-Croix et Port Royal". Les dossiers de l,archéologie, No. 27, mars-avril.

Dunn, Brenda
1982
"The Development of Grand Pré Park from Pasture to Posterity".
Manuscript on file, Parks Canada, A.R.O.
1981
"European Settlement of Minas to 1765, An Overview."
Manuscript on file, Parks Canada, A.R.O.

Luffman, Earl
1982
"Grand Pré Excavation".
Memo on file, Parks Canada, A.R.O.

Moore, Christopher
1974
"Cemetery Memo, Louisbourg".
Memo on file, Parks Canada, Fortress of Louisbourg.

Westbury, William A.
1967
"Burial between Simon's Point and Three Bridges Brook".
Manuscript on file, Parks Canada, Fortress of Louisbourg.

Submitted for publication November 1982.
Atlantic Region,
Parks Canada, Halifax

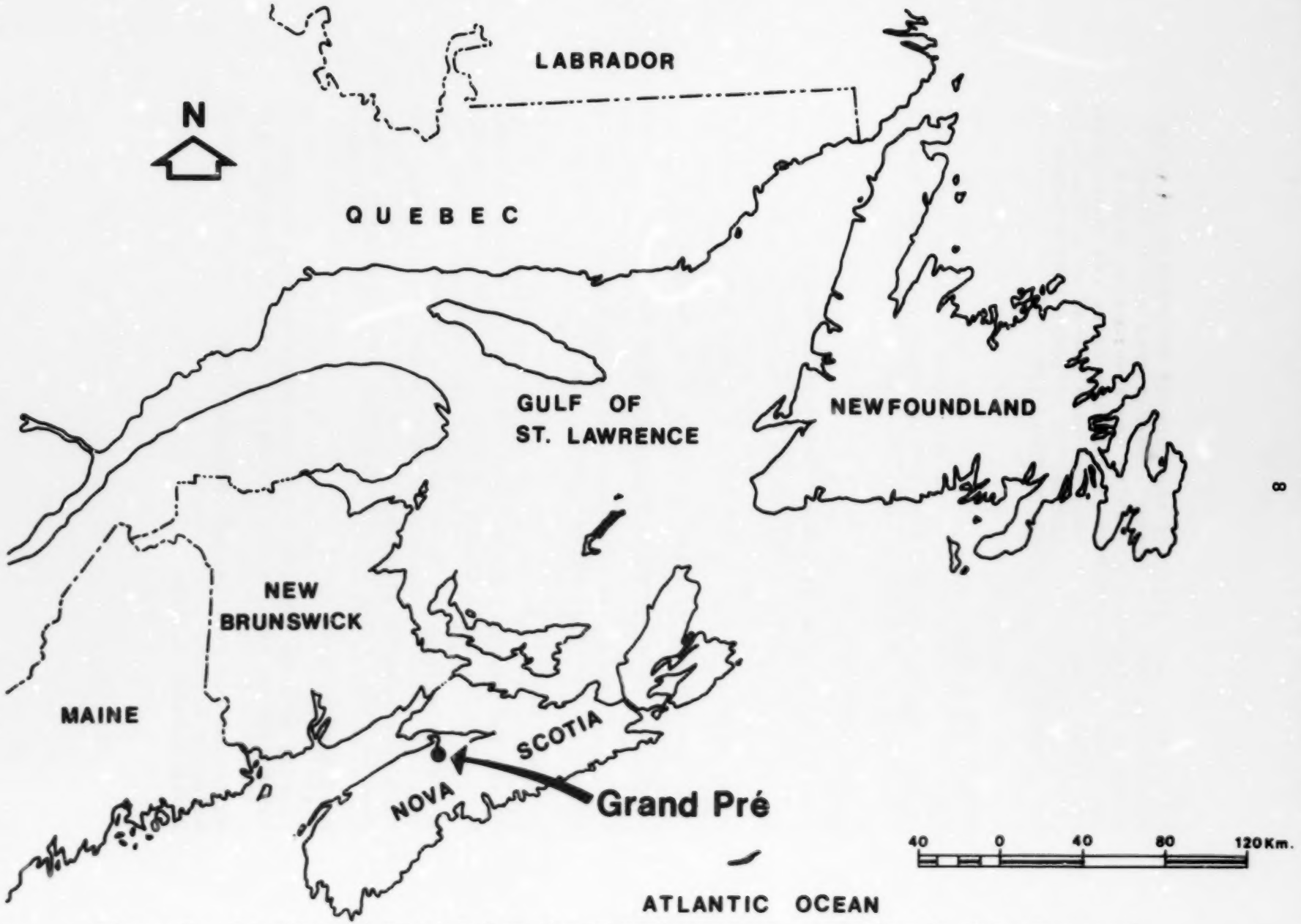


Figure 1. Location of Grand Pré National Historic Park. (Drawing by John Gasparac)

Figure 2. Herbin Cross. View to the west. (Photo by Bruce MacDonald)

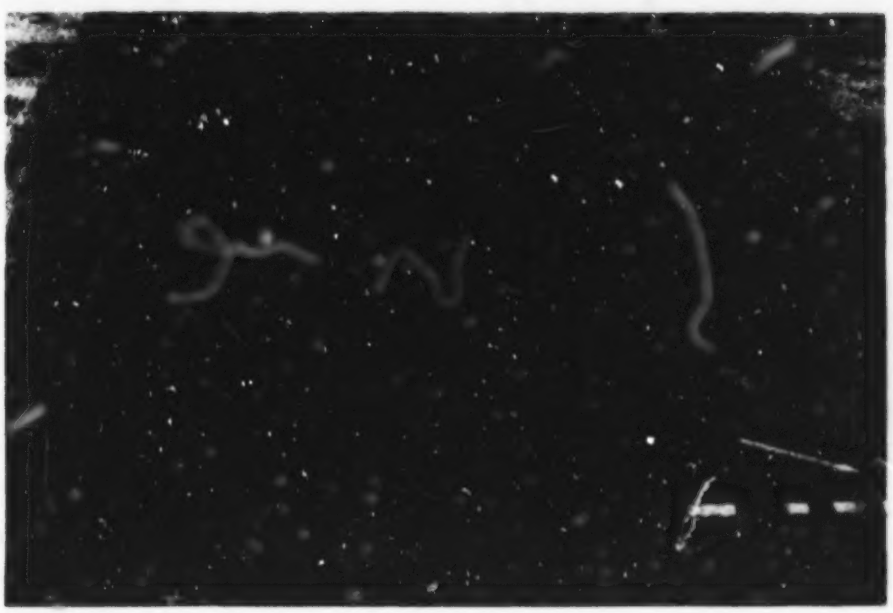

Figure 3. View of burial ditches 1 and 3 at ca.55 cm below surface. (Photo by Anita Campbell)

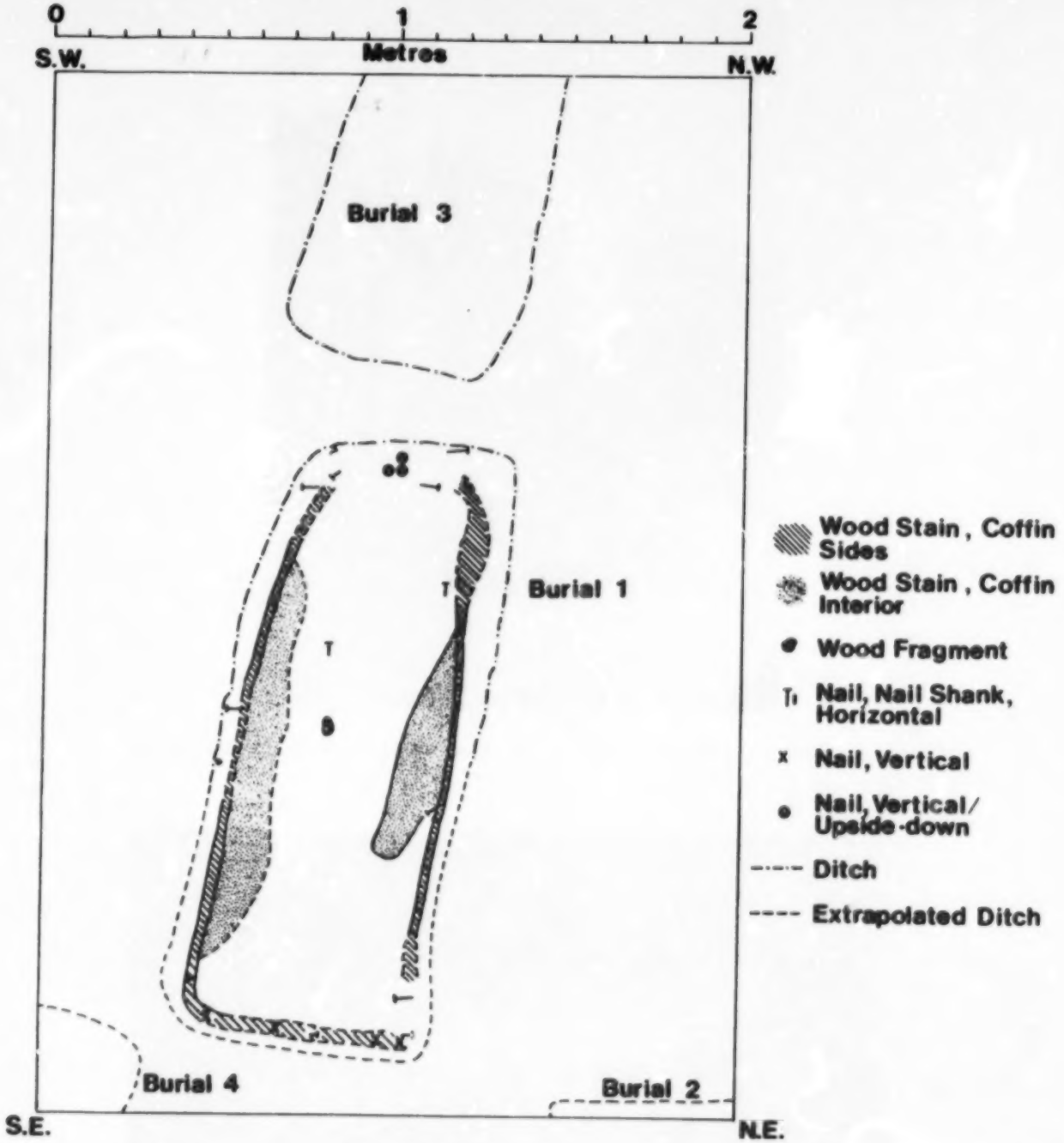


**PLAN VIEW**: of 8B10A showing orientation of burials. Burial 1 excavated to base of coffin (ca. 90 cm. - 105 cm. below surface). Burial 3 excavated to ca. 55 cm. below surface.

Figure 4. (Drawing by John Gasparac)

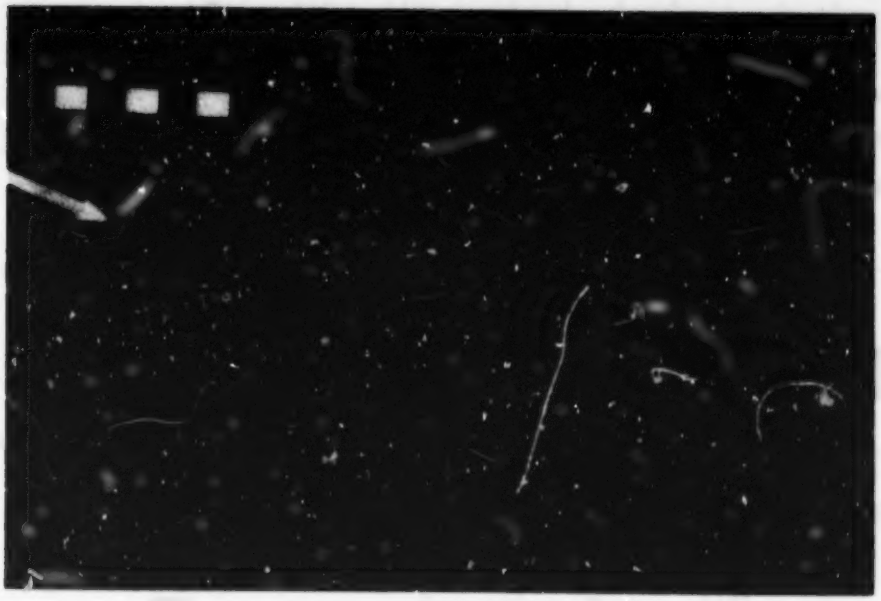

Figure 5. East end of burial 1 showing stain of coffin walls and nails. Interior not excavated. (Photo by Anita Campbell)

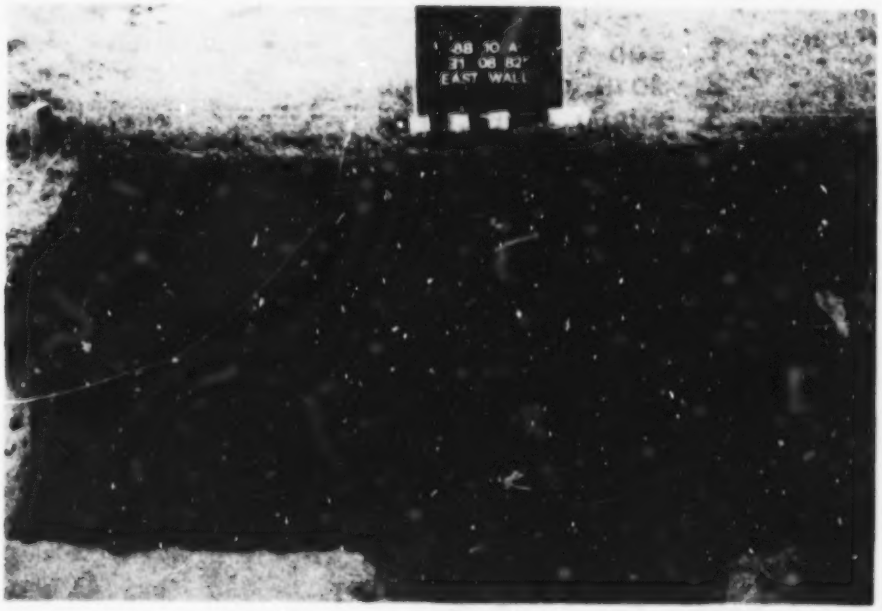


Figure 6. Profile of east wall showing burials 2 and 4 and end of burial 1. (Photo by Rob Ferguson)

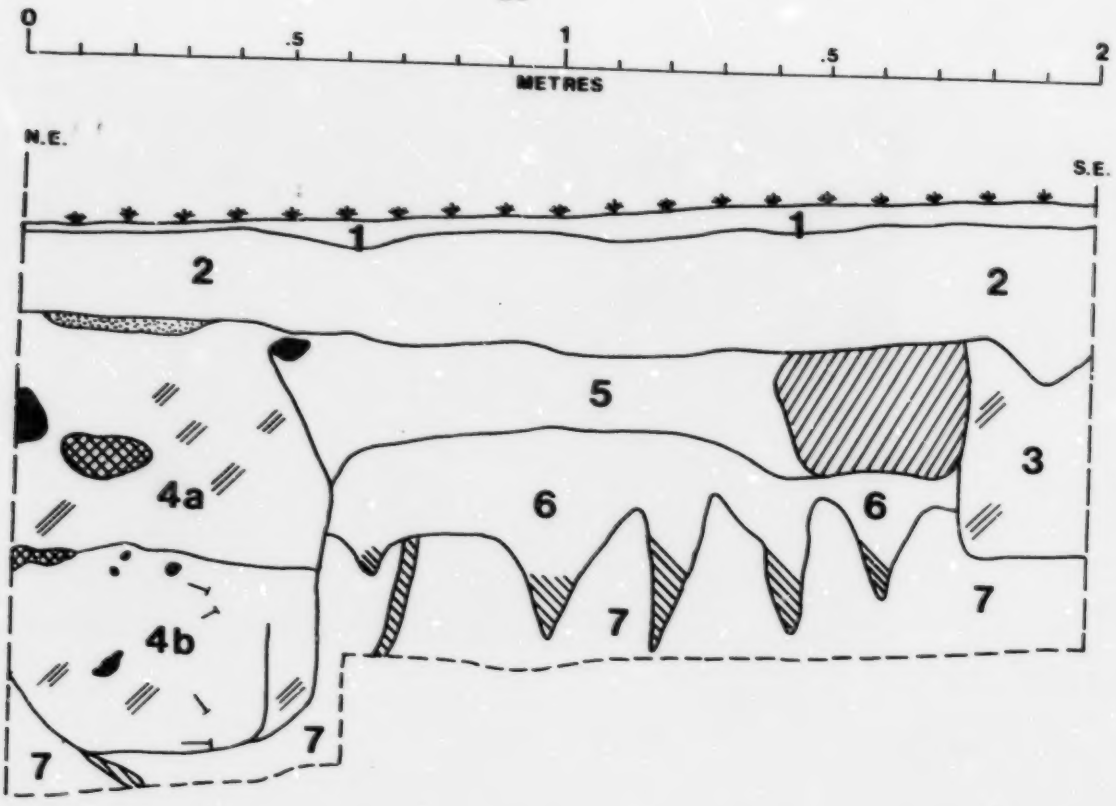


**EAST WALL**: 8B10A, (Showing western ends of burials 2 and 4)

1. SOD
2. 20TH. CENTURY FILL
3. BURIAL 4, DITCH FILL
4. BURIAL 2, a. DITCH FILL
   b. COFFIN INDICATED BY LOOSER AND COARSER SOIL, STAINING AND NAILS.
5. BURNT LAYER, ACCUMULATED PRIOR TO OR DURING ACADIAN OCCUPATION.
6. PROBABLE STERILE
7. STERILE.

OFF WHITE SANDY SILT, PROBABLY ASH

CHARCOAL FLECK CONCENTRATION

LIGHT GREY SANDY SILT, UNIDENTIFIED

CONCRETE CONGLOMERATE, PROBABLY FROM CONSTRUCTION OF HERBIN CROSS ca.1909.

Figure 7 (Drawing by John Gasparac)

BULLETIN DE RECHERCHES

No. 204 Novembre 1983

# Recherches archéologiques au Parc historique national Grand-Pré, août 1982.

Anita Campbell

## Introduction

En août 1982, une fouille de sondage a été menée au parc historique national Grand-Pré en Nouvelle-Écosse, afin de déterminer si des vestiges du cimetière acadien datant d'avant 1755 se trouvaient dans les environs immédiats du monument Herbin. Cette fouille visait à permettre de planifier la restauration et la stabilisation du monument Herbin sans que ces opérations n'endommagent d'éventuels éléments historiques enfouis. La fouille d'un puits de sondage mesurant 2 mètres sur 3, à l'extrémité nord du monument, a révélé la présence de quatre sépultures, ce qui appuie la tradition locale voulant que le cimetière acadien se trouve dans ces parages. En conséquence, les plans en vue de la stabilisation de la base de la croix ont été adaptés de manière à éviter que les vestiges archéologiques soient bouleversés dans le cas où le cimetière s'étendrait sous le monument.

## Historique

Grand-Pré était l'un des plus gros établissements acadiens de la région du Bassin des Mines en Nouvelle-Écosse. Les premiers colons acadiens en provenance de Port-Royal s'établirent à cet endroit au cours des années 1680 et, dès le début du XVIII$^{e}$ siècle, des communautés basées sur l'agriculture y prospéraient. On estime qu'en 1750, la population de Grand-Pré se chiffrait à 1350 âmes (Clark 1968: 216) alors qu'au moment de la déportation de 1755, environ 2200 personnes furent chassées de la région de Grand-Pré (Dunn 1981: 13). Après la déportation des Acadiens, on détruisit leurs établissements et on confisqua leur bétail et leurs récoltes. Ces événements ont été immortalisés par Longfellow dans son poème "Évangéline", publié pour la première fois en 1847.

Le mérite de la fondation d'un parc commémoratif sur le site de Grand-Pré revient à John Frederick Herbin, Acadien et historien local qui lança l'idée en 1907. En 1917, la Dominion Altantic Railway achetait le terrain avec l'idée d'y développer le parc. Le gouvernement fédéral achetait le site en 1957 et déclarait Grand-Pré parc historique national, en 1961.

Le monument Herbin fut l'un des premiers éléments érigés dans le parc. Il fut construit vers 1909 par Herbin pour commémorer ce que l'on croyait être alors le site du cimetière acadien de Grand-Pré. Au cours des dernières années, l'état du monument - une croix de pierre que l'on dit construite de pierres prélevées des ruines de structures acadiennes de la région - s'est détérioré au point qu'au printemps 1982, on a décidé d'entreprendre immédiatement la restauration et la stabilisation de la croix. On a demandé au service d'archéologie de Parcs Canada, Région de l'Atlantique, de mener une fouille de sondage dans les parages de la croix pour déterminer la nature des éléments historiques qui pourraient s'y trouver avant d'arrêter le choix d'un plan définitif pour la stabilisation de la base du monument.

Bien que la tradition voulait que le terrain sur lequel était érigé le monument Herbin ait été autrefois le site du cimetière de l'église Saint-Charles de Grand-Pré, les preuves à l'appui de cette croyance étaient plutôt minces. Plusieurs articles de journaux parus à la fin du XIX$^{e}$ siècle et au début du XX$^{e}$ font mention d'un cercueil que l'on aurait exhumé à Grand-Pré à la fin du XIX$^{e}$ siècle. Un article paru dans le

Ottawa Free Press en 1894 soutient que des "traces de sépultures" avaient été trouvées à Grand-Pré, et une photographie publiée dans un numéro de 1905 du Sunday Herald de Boston montre des artefacts trouvés à Grand-Pré dont, notamment, un cercueil avec couvercle à pignon. Un article du Acadian Recorder, datant de 1919, décrit un cercueil à couvercle à pignon mis au jour à Grand-Pré vers 1880, comme ayant "des côtés droits comme ceux d'un coffre, avec ce qui restait d'un couvercle ressemblant à un toit à mansarde et à l'intérieur, une mèche de cheveux et une poignée de poussière". Placide Gaudet écrit en 1921 dans l'Évangéline, qu'un cercueil avait été trouvé à Grand-Pré en 1895. Il dit que le cercueil mesurait six pieds et trois pouces de longueur, qu'il était large à la tête et pointu à l'autre extrémité et qu'il avait été trouvé à une profondeur de cinq pieds dans le sol. De nouveau, le cercueil est décrit comme ayant un couvercle à pignon: "Le couvercle était formé de deux planches débordant sur les côtés et formant une sorte de toit à leur point de jonction" (Dunn 1982: 3).

Selon ces sources, il est évident qu'au moins un cercueil à couvercle à pignon aurait été découvert à Grand-Pré au cours des dernières décennies du XIX$^{e}$ siècle. Il est probable que la croix de Herbin a été érigée soit à l'endroit où on a découvert le cercueil, soit tout près de celui-ci. Toutefois, il est aussi probable que l'on ait creusé à cet endroit en raison de la tradition locale qui voulait que l'emplacement du cimetière s'y trouve.

L'histoire de l'utilisation du sol dans le secteur du parc est aussi très peu documentée. On pense que l'église Saint-Charles, le presbytère et le cimetière se trouvaient à l'intérieur des limites du parc. On croit également que le camp entouré d'une palissade du colonel Winslow aurait été érigé à cet endroit au moment de la déportation de 1755. On présume que tous les bâtiments des Acadiens ont été brûlés après leur départ. On connaît peu de chose sur l'utilisation du terrain entre 1755 et 1907, année où il a été acheté pour la première fois pour être aménagé en parc. On sait seulement qu'il servit de pâturage et qu'il fut peut-être labouré vers la fin du XVIII$^{e}$ siècle et au cours du siècle suivant (Dunn 1982: 1, 3). Depuis que le secteur a été transformé en parc, des aménagements paysagers ont modifié le terrain original.

## Archéologie

Objectifs:

Le principal objectif de la recherche archéologique était de vérifier si des vestiges archéologiques significatifs existaient toujours dans les environs immédiats du monument Herbin afin de pouvoir finaliser les plans en vue de la stabilisation de la croix. Un deuxième objectif était de confirmer, si possible, l'emplacement du cimetière acadien et un dernier objectif était d'obtenir des renseignements sur les pratiques funéraires des Acadiens.

Endroit:

Le monument Herbin se trouve à peu près à mi-chemin de l'église commémorative à l'ouest et du centre d'accueil à l'est, dans le parc historique national de Grand-Pré. Le parc est à environ 10 mètres au-dessus du niveau de la mer au point sud-ouest et descend doucement jusqu'à 6 mètres au-dessus du niveau de la mer au point est. La croix se trouve à un peu plus de 7 mètres au-dessus du niveau de la mer et le terrain environnant s'incline vers le nord, l'est et le sud.

Fouille:

Au début, on a fouillé un puits de sondage (sous-opération 8B10A) mesurant 1 mètre dans son axe est-ouest et deux mètres dans son axe nord-sud et situé à deux mètres au nord de l'extrémité nord du tablier de ciment sur lequel est érigée la croix

Herbin. On a fouillé ce puits méticuleusement à la pelle jusqu'à environ 90 cm de profondeur. À ce niveau, on a mis au jour l'extrémité est de l'empreinte d'un cercueil (sépulture nº 1). La sous-opération fut alors agrandie de deux mètres à l'ouest, de manière à englober toute la sépulture. Lorsque les contours de la fosse mortuaire sont devenus apparents, on a excavé la couche de remplissage et dégagé entièrement à la truelle l'empreinte du cercueil et on a fouillé ensuite la zone comprise à l'intérieur des limites de cette empreinte. On a découvert trois autres fosses mortuaires (fosses 2, 3 et 4) mais on n'en a pas fouillé l'intérieur.

Sépultures:

La sous-opération de 2 mètres sur 3 a permis de dégager au complet la sépulture nº 1, la moitié de la sépulture nº 3, l'extrémité de la sépulture nº 2 et celle de la sépulture nº 4. La sépulture nº 1 était orientée est-ouest alors que l'extrémité est de la sépulture nº 3, orientée elle aussi est-ouest, était située immédiatement à l'ouest de la sépulture nº 1. Les extrémités ouest de deux autres fosses funéraires apparaissaient dans la paroi est de la sous-opération. La sépulture nº 2 était à l'angle nord-est et la sépulture nº 4 était à l'angle sud-est. Ces deux sépultures étaient espacées de 120 cm alors que la fosse de la sépulture nº 4 était elle aussi très près de l'extrémité est de la sépulture nº 1.

La profondeur des fonds des cercueils variait. Le cercueil nº 1 reposait à environ 100 cm sous la surface. Le cercueil nº 2 était à environ 110 cm tandis que le fond de la sépulture nº 4 n'était qu'à 70 cm sous la surface. La profondeur de la sépulture nº 3 n'a pas été déterminée.

Sépulture nº 1:

Bien que le degré de conservation était médiocre, il subsistait certaines traces du cercueil et de la fosse mortuaire. Les traces du cercueil consistaient en des particules de bois et des clous. L'empreinte, mesurant à son point le plus épais à peine 2 à 2,5 cm, représentait le bas des côtés et des extrémités du cercueil. La forme de cette empreinte rappelait en gros celle d'un rectangle et mesurait environ 165 cm de longueur dans son axe nord-sud et 60 cm de longueur dans son axe est-ouest. À l'intérieur de chaque côté s'étendait aussi une empreinte plus estompée. Cette empreinte mesurait là où elle était la plus distincte, de 10 à 15 cm de large. Elle était probablement tout ce qui restait des côtés effondrés du cercueil. Vers le centre de l'empreinte du cercueil, on a retrouvé une petite partie intacte de bois.

On a trouvé un certain nombre de clous en fer forgé dans l'empreinte du cercueil. Plusieurs étaient placés verticalement aux extrémités est et ouest; ceux à l'extrémité ouest avaient la tête en bas et avaient vraisemblablement servi à l'origine à assembler l'extrémité et le fond du cercueil. On a trouvé aux angles nord-est et sud-est de l'empreinte des groupes de clous en position tant horizontale que verticale. Ils avaient servi à assembler l'angle formé par les côtés, l'extrémité et le fond du cercueil.

Les clous, forgés à la main et à tête de diamant, ont une tige dont la coupe est rectangulaire. Ceux qui sont complets mesurent de 6,4 à 7,3 cm de longueur.

La fosse où se trouvait le cercueil mesurait au moins 70 cm de profondeur. Toutefois, il est impossible de calculer sa profondeur originale étant donné que la partie supérieure de la sépulture a été arasée. Le remplissage de la fosse consiste en un mélange des couches où elle fut creusée, d'une couche de matériaux brûlés non identifiés, renfermant de la cendre et des particules de charbon végétal et d'un limon sablonneux et stérile.

Sépulture nº 2:

L'extrémité ouest de la sépulture nº 2 a été mise au jour à l'angle nord-est de la sous-opération. Il était impossible de déterminer la longueur et la largeur de la fosse

funéraire mais sa profondeur se situait à 79 cm sous la surface actuelle du sol. Des clous à l'horizontale ont été retrouvés à 40 cm de profondeur dans la fosse. Ils représentaient peut-être le joint entre le côté et l'extrémité du cercueil. Le seul clou complet mesurait 6,4 cm.

Sépulture nº 3:

La sépulture nº 3 consistait en une fosse et à son remplissage qui ont commencé à apparaître à 30 cm sous la surface. La sous-opération n'a mis au jour qu'environ la moitié de la longueur de la fosse mais on a pu déterminer néanmoins que la sépulture était orientée selon un axe est-ouest. La largeur de la fosse à 55 cm sous la surface était de 60 à 65 cm tandis qu'il a été impossible de déterminer sa longueur et sa profondeur.

Sépulture nº 4:

Un coin de la sépulture nº 4 a été mis au jour dans l'angle sud-est de la sous-opération. Sa profondeur à partir de la surface actuelle du sol n'était que de 40 cm. Il a été impossible de mesurer sa longueur et sa largeur. Un groupe de clous a été retrouvé au fond de la fosse.

Stratigraphie:

Les tombes furent creusées, à l'époque, à travers une couche de limon sablonneux de couleur rouge jaunâtre qui contenait des traces d'incendie et à travers une couche de limon sablonneux stérile de couleur rougeâtre de plus en plus argileux en profondeur. La couche incendiée contenait des particules de charbon végétal et des inclusions de cendre. Son épaisseur variait de 5 cm à plus de 20 cm mais sa surface avait été décapée au cours du XXe siècle par des aménagements paysagers. La cendre semble s'être infiltrée dans la zone stérile. Cette couche incendiée s'est probablement accumulée avant ou pendant l'occupation acadienne mais certainement avant que l'on creuse les tombes.

Au-dessus de la couche incendiée se trouvait une couche de remplissage contenant des artefacts datant de la fin du XIXe siècle et du début du XXe. Ce matériel s'est probablement déposé au cours d'aménagements paysagers au début du XXe siècle, peut-être au moment de la construction vers 1909 de la croix Herbin. Il semble que la surface naturelle du sol ait été décapée au cours de ces travaux ce qui du même coup a détruit les niveaux d'occupation acadiens et post-acadiens ainsi que le dessus des sépultures.

## Conclusion et discussion

Tous les objectifs archéologiques ont été atteints. Il a été démontré que des vestiges du cimetière acadien se trouvent dans le secteur de la croix Herbin. Ces vestiges débutent à une profondeur de 25 à 30 cm sous la surface, profondeur où les fosses funéraires deviennent apparentes. Les vestiges des cercueils proprement dits ont été trouvés à une profondeur variant entre 70 et 110 cm sous la surface. La couche d'occupation acadienne en surface et celle de toute occupation anglaise antérieure au XXe siècle ont été détruites par des aménagements paysagers au début du XXe siècle.

La présence de quatre tombes très proches les unes des autres, et dont on sait qu'au moins deux étaient orientées dans la même direction, prouve l'existence d'un cimetière acadien à Grand-Pré à cet endroit avant 1755.

On a pu déterminer certaines pratiques funéraires. Les sépultures étaient orientées selon un axe est-ouest bien qu'il soit impossible de préciser à quelle extrémité reposait la tête. Il est possible que les sépultures aient été placées en rangées. Les tombes étaient creusées tout près les unes des autres; à deux endroits,

les fosses n'étaient séparées que par quelques centimètres. Ce fait porte à croire qu'elles n'ont pas été creusées toutes deux en même temps. On utilisait des cercueils de bois dont les seules pièces de métal étaient des clous qui ne semblent appartenir à aucun type particulier.

Il a été impossible de mesurer la profondeur originale des fosses funéraires parce que leur partie supérieure avait été détruite. La profondeur minimale possible des trois fosses fouillées sont de 80 cm (2 pi 7 po 1/2), 70 cm (2 pi 4 po 1/2) et 40 cm (1 pi 3 po 3/4). Les sépultures de Grand-Pré ne devaient pas être beaucoup plus profonde si l'on se fie à la profondeur d'autres sépultures contemporaines: à Louisbourg, les tombes du XVIII$^{e}$ étaient peu profondes (Westbury 1967: 1, Moore 1974: 10, 11, 13), alors que celles du cimetière français de Sainte-Croix datant du début du XVII$^{e}$ siècle, ne mesuraient que 2,5 pieds de profondeur (Cotter 1978: 68).

On reste perplexe devant le fait que le cercueil exhumé à la fin du XIX$^{e}$ siècle ait été bien conservé alors que les sépultures fouillées environ 100 ans plus tard étaient presque complètement décomposées. Il est très peu probable qu'une telle différence dans le degré de conservation soit due uniquement au facteur temps. Il semble que le cercueil trouvé au XIX$^{e}$ siècle provenait d'un secteur du cimetière où l'environnement était particulièrement propice à la conservation du bois. Peut-être a-t-il été trouvé dans un secteur bas du parc, mal drainé et fréquemment inondé, tandis que les sépultures fouillées en 1982 qui se trouvaient dans un secteur relativement élevé du parc, dans un sol bien drainé et peu profond, subissaient des dommages plus grands à cause du gel.

## Remarque

Le 12 octobre 1982, au cours des travaux de restauration de la base de la croix Herbin, il est apparut évident que toute trace du cimetière qui aurait pu se trouver sous la croix, avait été détruite au moment de la construction de la croix vers 1909. On a découvert au cours des travaux que la base de la croix reposait sur une assise de moëllons de pierre s'enfonçant au moins à 1,40 m sous la surface actuelle du sol (Luffman 1982).

## Sources citées

**Clark, Andrew Hill**
1968
Acadia, The Geography of Early Nova Scotia in 1760. Madison, The University of Wisconsin Press.

**Cotter, John L.**
1978
"Les premiers établissements français en Acadie: Sainte-Croix et Port-Royal". Les dossiers de l'archéologie, n$^{o}$ 27, mars-avril.

**Dunn, Brenda**
1982
"The development of Grand Pré Park from Pasture to Posterity". Manuscrit classé, Parcs Canada, B.R.A.
1981
"European Settlement of Minas to 1765, An Overview". Manuscrit classé, Parcs Canada, B.R.A.

**Luffman, Earl**
1982
"Grand Pré Excavation".
Mémoire classé, Parcs Canada, B.R.A.

**Moore, Christopher**
1974
"Cemetery Memo, Louisbourg". Mémoire classé, Parcs Canada, forteresse de Louisbourg.

**Westbury, William A.**
1967
"Burial between Simon's Point and Three Bridges Brook". Mémoire classé, Parcs Canada, forteresse de Louisbourg.

Soumis pour publication en novembre 1982.
Parcs Canada, région de l'Atlantique, Halifax.

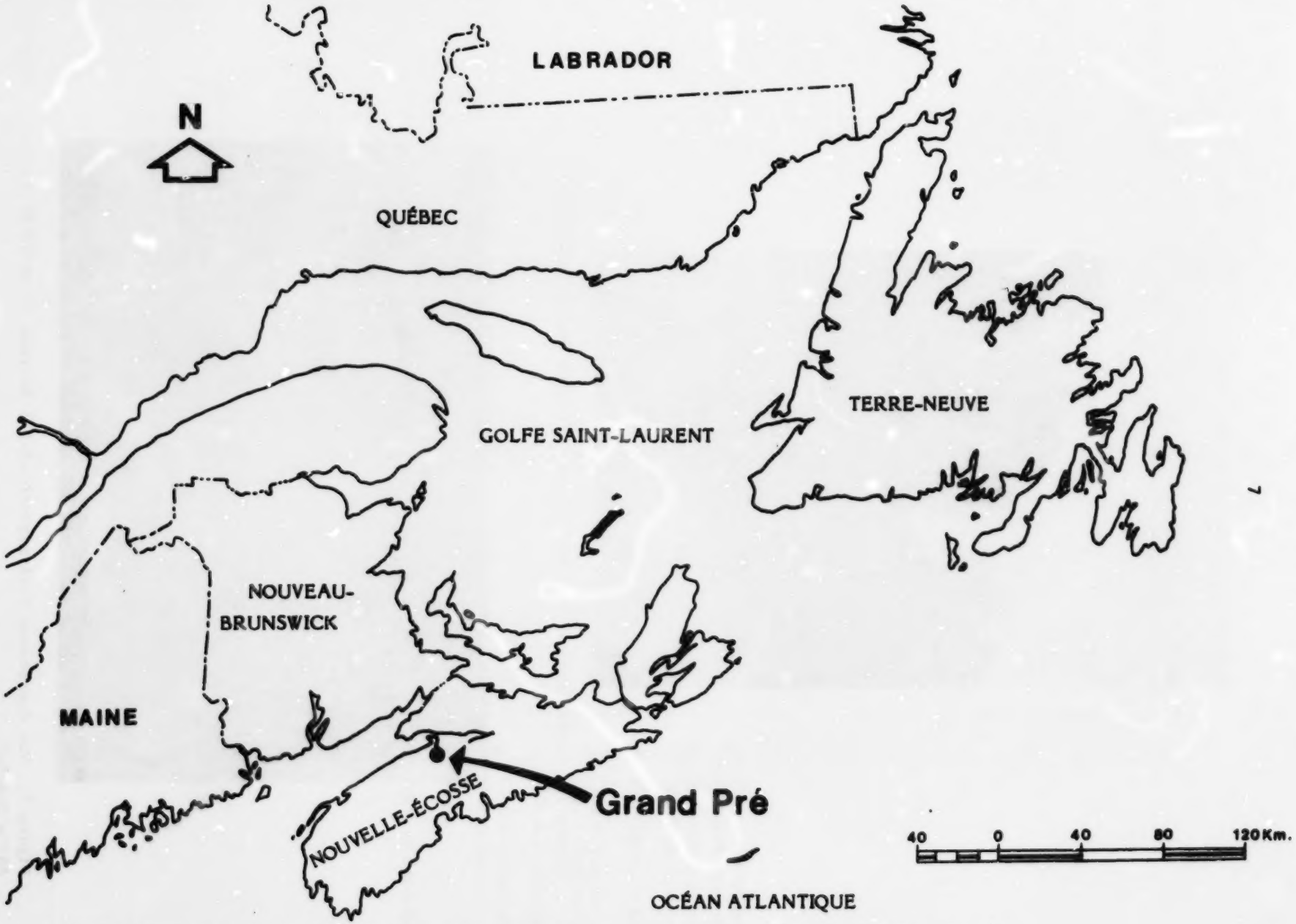


Figure 1. Localisation du parc historique national de Grand-Pré. (Dessin: John Gasparac)

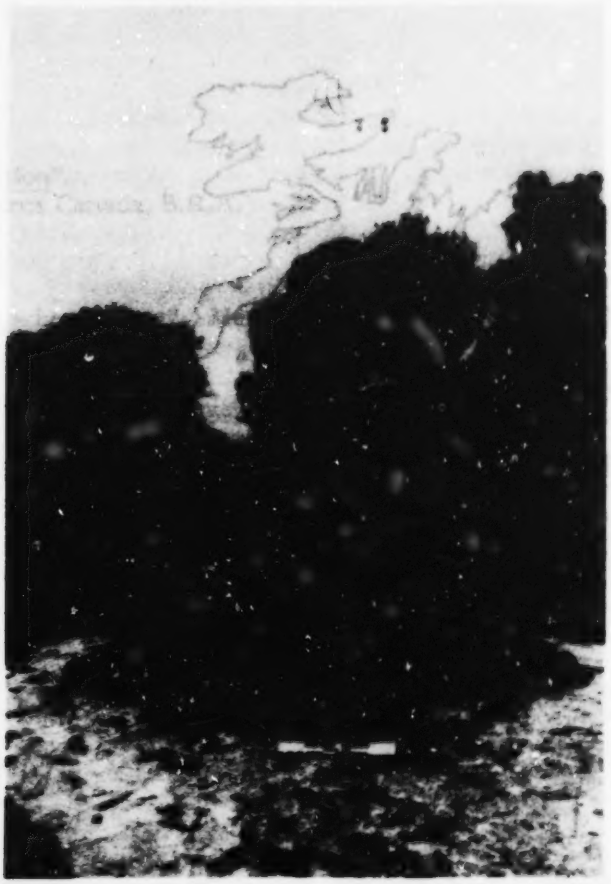

Figure 2. Croix Herbin. Vue de l'ouest. (Photo: Bruce MacDonald.)

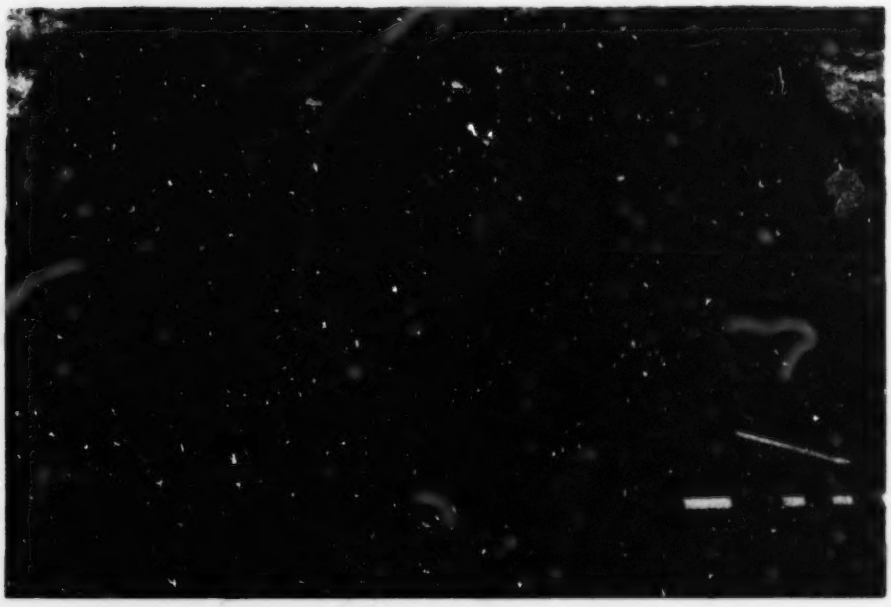

Figure 3. Vue des fosses funéraires 1 et 3 à environ 55 cm de profondeur. (Photo: Anita Campbell.)

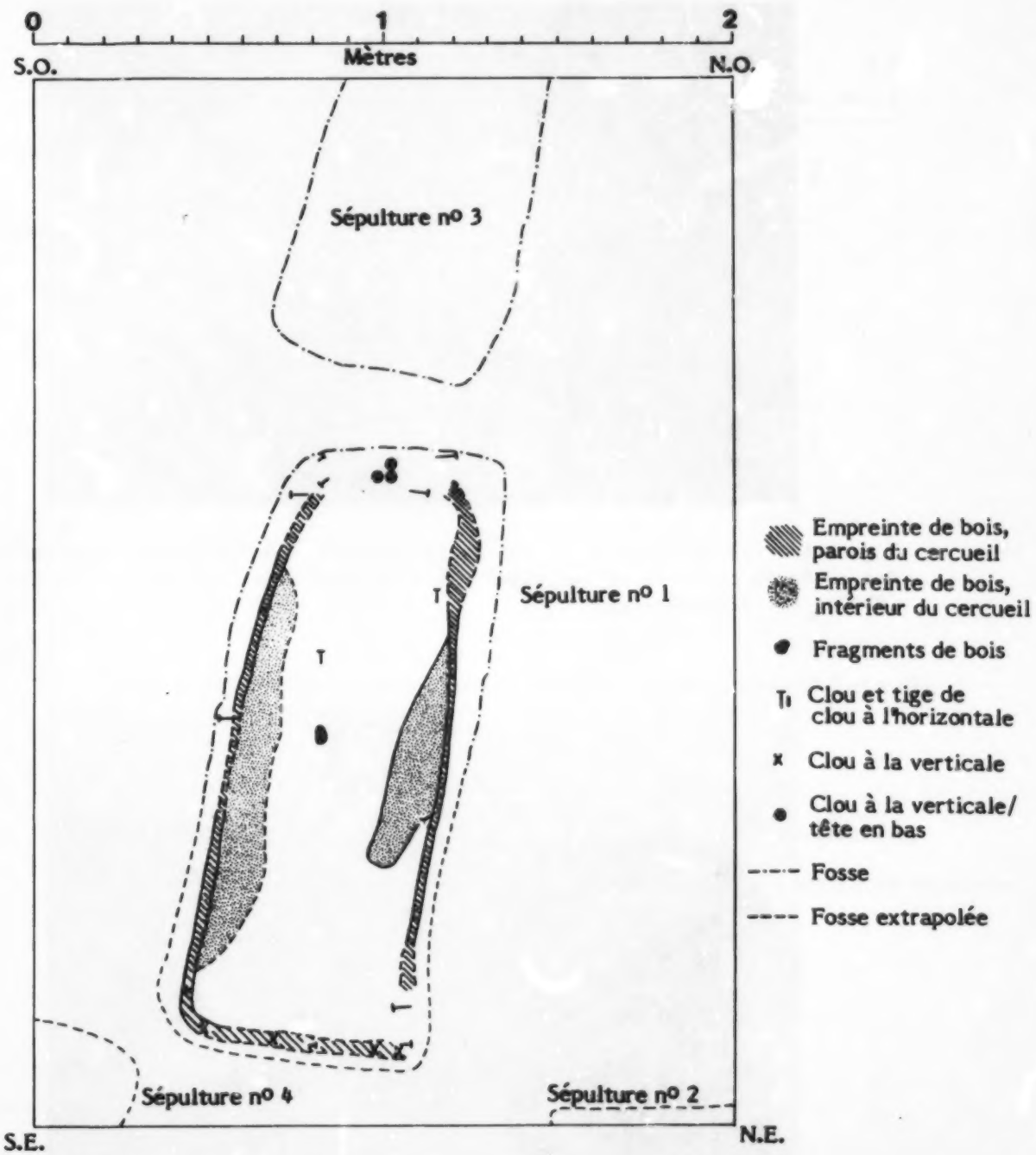


**VUE EN PLUS: de 8B10A montrant l'orientation des sépultures. La sépulture nº 1 a été fouillée jusqu'à la base du cercueil (env. 90 cm à 105 cm sous la surface). La sépulture nº 3 a été fouillée jusqu'à env. 55 cm sous la surface.**

**Figure 4. (Dessin: John Gasparac.)**

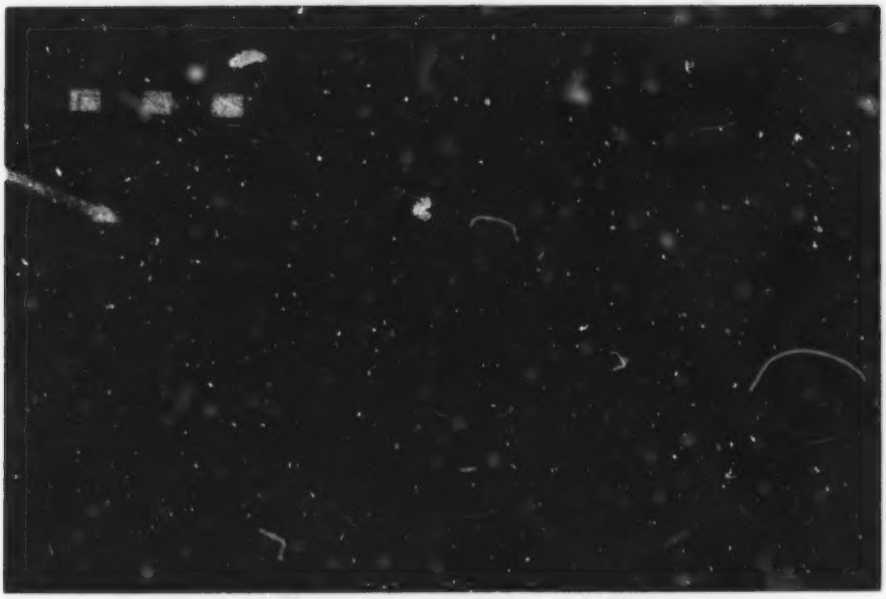

Figure 5. Vue de l'extrémité est de la sépulture n° 1 montrant l'empreinte des côtés du cercueil et les clous. L'intérieur n'est pas encore fouillé. (Photo: Anita Campbell.)

Figure 6. Coupe de la paroi est montrant les sépultures n° 2 et n° 4 et l'extrémité de la sépulture n° 1. (Photo: Rob Ferguson.)

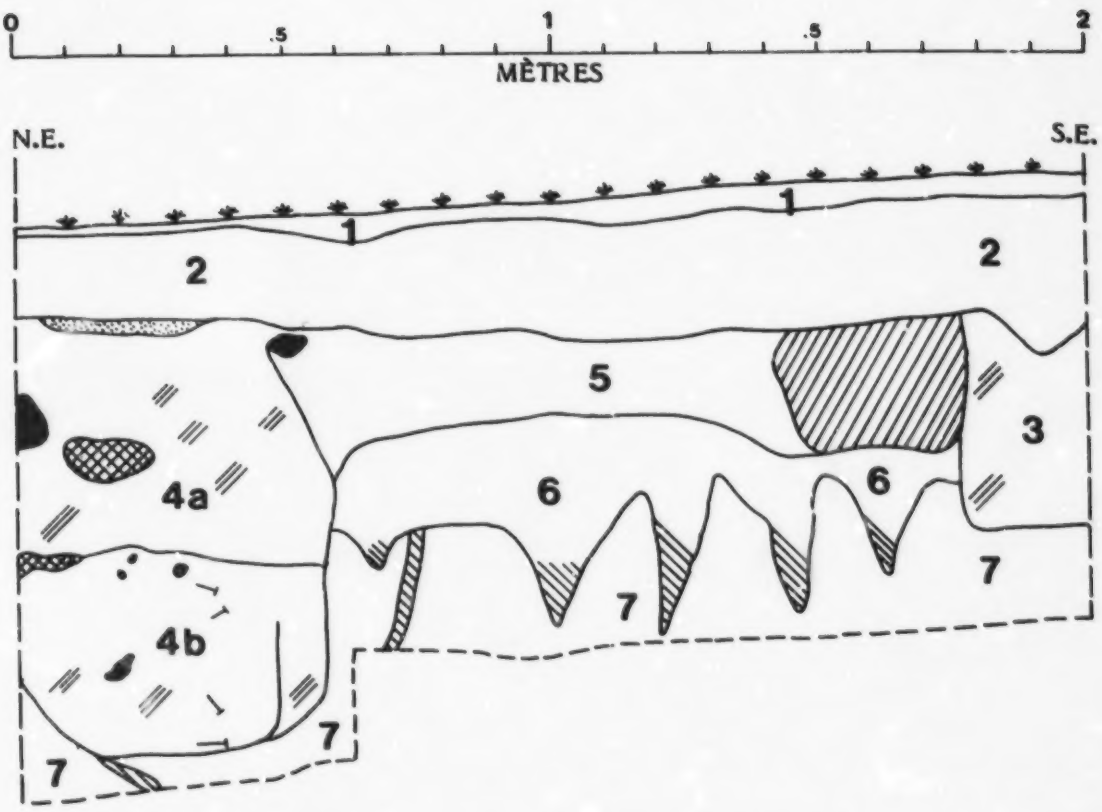


PAROI EST: 8B10A (montrant les extrémités est des sépultures nº 2 et nº 4)

1. Humus
2. Remplissage du XX$^{e}$ siècle
3. Sépulture nº 4, remplissage de la fosse
4. Sépulture nº 2, a. remplissage de la fosse
   b. cercueil indiqué par une terre plus molle et plus grossière, par une empreinte et des clous
5. Couche incendiée, accumulée avant ou pendant la période d'occupation acadienne
6. Couche probablement stérile
7. Couche stérile

Limon sablonneux, blanchâtre, probablement de la cendre

Concentration de particules de charbon végétal

Limon sablonneux, gris clair, non identifié

Béton aggloméré provenant sans doute de la construction de la croix Herbin vers 1909

Figure 7. (Dessin: John Gasparac.)